

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N°49 - du 22 novembre 2024



ÉDITO

Pr Adrien Lemaigen

Chef du service des maladies infectieuses et tropicales du CHRU de Tours

Les impacts systémiques des résistances bactériennes sont majeurs, notamment sur le plan clinique, où elles se traduisent généralement par des hospitalisations prolongées et la nécessité de traitements intraveineux, plus toxiques, conduisant parfois à des impasses thérapeutiques. Plus fréquentes et plus complexes, ces infections multirésistantes sont également plus coûteuses pour la collectivité. En Centre-Val de Loire, les systèmes de surveillance montrent une consommation d'antibiotiques et une fréquence des résistances bactériennes légèrement inférieures à la moyenne nationale, mais certainement parce que les flux, les échanges et les prescripteurs y sont moins nombreux que dans d'autres régions.

Une chose est sûre : la communication sur le bon usage des antibiotiques doit être améliorée, que ce soit auprès des professionnels de santé, mais aussi des patients. Il faut sensibiliser, informer et former tous les acteurs impliqués, et reconstruire toutes les représentations erronées sur la toute-puissance des antibiotiques. Ce sera notamment le rôle des Centres régionaux d'antibiothérapie. La prescription et la délivrance des antibiotiques ne doivent plus être systématiques, mais strictement réservées aux cas de nécessité justifiée. Elles devraient être guidées par les recommandations de bonnes pratiques, régulièrement mises à jour, y compris en matière de prélèvement et de recherche de bactéries. Le premier défi sera de mieux les faire connaître et appliquer, notamment en médecine de ville, qui représente près de 80 % des prescriptions d'antibiotiques.

La problématique de l'antibiorésistance revêt naturellement une dimension plus holistique, car la santé humaine, animale et environnementale sont étroitement liées. Cette interdépendance requiert une approche plus large et mieux coordonnée pour limiter les risques de transmission et prévenir l'apparition de nouvelles résistances, mais aucune transformation ne sera possible sans une réduction globale de la consommation d'antibiotiques.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Claudia Carvalho-Schneider, infectiologue au CHRU de Tours et coordinatrice du Centre régional en antibiothérapie

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Indre : le nouveau centre de radiothérapie a ouvert au CH de Châteauroux
Indre-et-Loire : le CHRU de Tours déploie les soins psychiatriques à domicile
Eure-et-Loir : des groupes d'entraide itinérants pour les traumatisés crâniens

EN BREF

Indre : une campagne d'information sur le radon
Indre-et-Loire : une école de kinésithérapie va ouvrir à Tours
Médicament : une campagne sur la non-prescription
Loir-et-Cher : l'ingénierie au service des territoires ruraux
Réputation : 73 % des maires ont une bonne image des ARS

EN PRATIQUE

Tout savoir sur le fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes

Loir-et-cher : le site unique du CH de Vendôme gagne du terrain

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

- 18 %

LA MÉTÉO SANITAIRE

Leptospirose : plusieurs cas pris en charge en novembre

Bronchiolite : le Centre-Val de Loire entre en phase pré-épidémique

Inscription aux vœux de la DG de l'ARS

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Une formation théâtralisée sur les violences faites aux femmes à Châteauroux

Un webinaire sur les infections urinaires

Une conférence ergothérapie à Issoudun

Un spectacle pour partager la vie d'un ado « dys »

Un forum pour les lycéens sur les métiers du soin au CHIC d'Amboise

Une journée de formation sur L'« aller-vers » à Orléans

LE COIN RH

Rémi Fauquembergue, président du CAROMU

Dr Sophie Balcon, présidente du CCAROSMR



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Claudia Carvalho-Schneider

Infectiologue au CHRU de Tours et coordinatrice du Centre régional en antibiothérapie

« Mieux vaut prévenir que guérir ! »

En marge de la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques, le Dr Claudia Schneider trace des pistes concrètes pour lutter contre le phénomène croissant des résistances bactériennes, dont elle analyse les nombreux impacts systémiques. Elle détaille également les actions menées en région par le CRAtb.

Quels sont les mécanismes et les impacts du phénomène des résistances bactériennes ?

L'antibiorésistance est un phénomène biologique naturel, dont le mécanisme est relativement simple : plus les bactéries sont exposées aux antibiotiques, plus elles sont capables de leur résister. Cette réalité n'est pas nouvelle, mais les souches bactériennes résistantes se propagent plus rapidement et se transmettent plus facilement, en raison de la surconsommation et du mésusage des antibiotiques. Des progrès importants ont été réalisés ces dernières années, notamment dans le domaine vétérinaire, pour réduire la consommation. Notre région fait plutôt bonne figure. Elle se situe sous la moyenne nationale, mais cette « performance » doit être pondérée, car notre faible démographie médicale pourrait se traduire par une moindre quantité de prescriptions, notamment en médecine de ville, qui produit la quasi-totalité des ordonnances en la matière. Malgré les efforts fournis, la France reste le cinquième plus gros consommateur d'antibiotiques en Europe. Une chose est sûre : mieux vaut prévenir que guérir !

Quels sont les principaux risques en matière de santé publique ?

Les résistances bactériennes sont une véritable menace pour la santé humaine, car elles réduisent les possibilités thérapeutiques et augmentent le risque de morbi-mortalité, si les antibiotiques utilisés en première ligne ne fonctionnent pas. Elles peuvent entraîner des retards de prise en charge préjudiciables, notamment pour des infections graves et invasives, qui doivent être traitées avec des antibiothérapies complexes administrées par voie intraveineuse, dont le niveau de toxicité est plus important. Dans le pire des cas, elles peuvent conduire certains patients dans une impasse thérapeutique, qui peut nécessiter des soins palliatifs, faute de traitements anti-infectieux efficaces. Ces situations sont sporadiques, mais elles pourraient se

multiplier dans les prochaines années. Au-delà des aspects cliniques, l'antibiorésistance représente un coût élevé pour la collectivité, car elle provoque des hospitalisations et des coûts évitables qui se chiffrent en millions d'euros*. Les risques ne sont pas neutres sur le plan épidémiologique. Selon une [étude récente](#), la résistance aux antibiotiques pourrait causer près de quarante millions de décès dans le monde entre 2025 et 2050.

« L'hygiène et la vaccination seront deux leviers majeurs pour réduire les infections »

Quelles sont les solutions envisagées pour lutter contre ce fléau annoncé ?

Le bon usage des antibiotiques sera un levier majeur pour réduire les résistances bactériennes. La diminution de la consommation passera nécessairement par une information circonstanciée du grand public et des professionnels de santé, tant sur les risques que sur les bonnes pratiques, mais aussi par une meilleure pertinence des prescriptions et des délivrances, que la généralisation des tests rapides d'orientation diagnostique en pharmacie va certainement faciliter, du moins pour les angines et les cystites simples. La prévention du risque infectieux sera également un paramètre déterminant dans la conduite du changement. L'hygiène et la vaccination pourraient permettre de limiter la propagation des infections et donc diminuer le recours aux antibiotiques. Ces mesures ne suffiront pas pour autant. Dans la logique dite « one health », une approche coordonnée et intégrée, qui inclut la santé humaine, animale et environnementale, sera par ailleurs indispensable au niveau international. Seule certitude : la recherche et la découverte de nouveaux antibiotiques ne seront pas une solution miracle, car des résistances bactériennes apparaîtront assez rapidement.

Les CRAtb se déploient progressivement dans les régions. Quelles sont leurs missions et leurs actions ?

Les centres régionaux en antibiothérapie ont été créés il y a quatre ans. Ces structures sont notamment chargées de promouvoir le bon usage des antibiotiques dans les territoires, via des formations, des informations, des recommandations ou des actions auprès de tous les acteurs concernés. Le CRAtb du Centre-Val de Loire est opérationnel depuis un peu plus d'un an. Dans le cadre de la semaine mondiale de lutte contre les résistances bactériennes, nous venons d'animer notre première journée régionale des référents en antibiothérapie, avec le soutien de la Société de pathologie infectieuse de langue française, et nous organiserons bientôt un [webinaire](#) sur les infections urinaires pour favoriser la bonne utilisation des antibiogrammes ciblés. De nombreuses actions sont programmées dans les prochains mois, dont la mise en place d'équipes mobiles pluridisciplinaires qui sillonneront les lieux de soins du territoire pour former et informer les soignants, y compris dans les EHPAD. Les premières d'entre elles seront déployées dans le Loiret et en Indre-et-Loire, avec le soutien de l'ARS. La première journée régionale d'antibiothérapie en médecine de ville est également prévue au printemps.

(*) Selon les informations publiées sur le site du [ministère de la Santé](#), l'antibiorésistance aurait entraîné un coût global de 109,3 millions d'euros en 2015.

Antibiotiques : très légère diminution des prescriptions en ville

Un signe encourageant ! Telle est la conclusion de Santé publique France qui observe une très légère diminution des prescriptions d'antibiotiques en médecine de ville en 2023.

Signe particulier : cette baisse de 0,2 % intervient après deux années de hausse consécutives, mais le niveau affiché demeure supérieur aux objectifs fixés dans la stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance, soit moins de 650 prescriptions pour 1 000 habitants d'ici à 2025. Autre caractéristique notable : les prescriptions ont diminué chez les généralistes (- 1,3 %), mais elle ont augmenté chez les spécialistes (+ 4,6 %) et chez les dentistes (+ 1,4 %). L'amoxicilline, l'association amoxicilline/acide clavulanique et les macrolides ont été les trois antibiotiques les plus prescrits en 2023. Ils représentent plus des deux-tiers de la consommation totale qui a reculé de 3,3 %.

NB : 74,6 % des prescriptions d'antibiotiques ont été effectuées par des médecins généralistes en 2023.

Indre : le nouveau centre de radiothérapie a ouvert au CH de Châteauroux



Le nouveau centre de radiothérapie, qui a ouvert fin octobre, dans des locaux situés sur le site de l'hôpital de Châteauroux, a été inauguré le 19 novembre dernier, en présence d'élus locaux et de Clara de Bort. La directrice générale de l'ARS a salué un « partenariat public-privé exemplaire » qui complète l'offre de soins avec un matériel moderne « au plus proche des patients, qui leur évitera beaucoup de route et de fatigue ». Porté par le groupe privé Saint-Jean d'oncologie-radiothérapie de Saint-Doulchard, ce nouveau centre de radiothérapie est équipé de matériels flambant neuf : deux accélérateurs (machines à rayons), une machine spécialisée pour gros volumes complexes (modèle Halcyon de marque Varian), une machine complémentaire pour petits volumes et un scanner de centrage. « Ce projet a représenté un investissement de près de 13 millions d'euros pour les bâtiments et les équipements », indique le Dr François Compagnon, directeur du centre Saint-Jean de Saint-Doulchard et porteur du projet castelroussin. Ce centre, au sein duquel exercent deux médecins (trois l'an prochain), est par ailleurs composé de dix manipulateurs radio, trois secrétaires et trois physiciens. « De nombreux patients de l'Indre étaient jusqu'à présent pris en charge à Tours, Orléans, Blois, Montluçon, Saint-Doulchard ou Limoges, analyse le Dr Compagnon. Le centre de Châteauroux va permettre d'améliorer l'accès aux consultations et de diminuer l'attente pour les traitements. Il y aura sans doute un transfert d'activité de Saint-Doulchard à Châteauroux, et nous pensons qu'entre 600 et 1 000 patients par an devraient être pris en charge à Châteauroux. »

Indre-et-Loire : le CHRU de Tours déploie les soins psychiatriques à domicile

Eure-et-Loir : des groupes d'entraide itinérants pour les traumatisés crâniens



Initiés par l'Association française des traumatisés crâniens (AFTC 28) avec le soutien de l'ARS, les Groupes d'entraide mutuelle (GEM) itinérants constitués en Eure-et-Loir, à Lucé et à Dreux, rencontrent un franc succès. « L'idée de mettre en place l'itinérance est née avec le Covid-19, relate Ghislaine Nique, vice-présidente de l'AFTC 28 et présidente du GEM Les Tournesols (Lucé). Tout le monde était isolé, et nous avons cherché à maintenir le lien avec le mail et le téléphone. Après l'épidémie, nous avons eu l'idée de continuer à aller vers les personnes traumatisées crâniennes et cérébrolésées isolées. » Le but des GEM est de rompre l'isolement et de permettre aux traumatisés crâniens de tisser des liens sociaux. Quand une personne isolée est orientée vers le GEM, deux solutions se présentent. « Soit elle se déplace au GEM pour un rendez-vous, soit le GEM se déplace à son domicile, la finalité étant à terme que cette personne rejoigne le groupe où nous organisons des rencontres conviviales, des goûters ou des jeux de société, toujours dans la bonne humeur », explique Ghislaine Nique. Les GEM sont victimes de leur succès puisque le GEM de Lucé compte 60 adhérents et celui de Dreux, qui dispose de ses propres locaux depuis février dernier, en a 18. Actuellement porté par une animatrice (1,5 ETP budgétés), le GEM s'inscrit dans un projet plus global qui prend appui sur l'existence de l'antenne « SAMSAH Traumatisés crâniens 28 de Dreux » avec le projet de créer une plateforme de prise en charge des personnes handicapées cérébrolésées comprenant le SAMSAH, un Foyer d'accueil médicalisé, deux GEM et un Habitat inclusif.

Loir-et-Cher : le site unique du CH de Vendôme gagne du terrain



La direction du CH de Vendôme, le maire de Vendôme et le conseil d'agglomération Territoires vendômois ont trouvé un accord. Le projet de site unique de santé à Vendôme, qui devrait regrouper les activités de l'hôpital,



La psychiatrie prend le virage ambulatoire. Une unité de soins intensifs psychiatriques à domicile (SIPAD) a ouvert le 4 novembre dernier au CHRU de Tours. Cette nouvelle structure voit le jour dans le cadre de la restructuration du fonctionnement du pôle psychiatrie-addictologie du CHRU, et constitue une alternative à l'hospitalisation complète. « L'objectif du SIPAD est d'éviter des hospitalisations ou d'en raccourcir la durée, explique Katel Carré-Renault, cadre supérieure de santé au sein du pôle psychiatrie-addictologie du CHRU de Tours. Il s'adresse aux patients majeurs, qui ont donné leur consentement, pour lesquels il n'y a pas de risque d'auto ou d'hétéro-agressivité. » L'entrée dans cette unité, réservée dans un premier temps aux patients de Tours et de la première couronne, peut être orientée par un médecin libéral, mais doit recevoir une validation médicale du CHU. Le SIPAD prévoit, à terme, 20 places (équivalent d'une unité complète) avec un temps maximum de prise en charge de quatre semaines, renouvelable une fois. L'équipe du SIPAD est constituée de 15 infirmières, d'une assistante sociale, d'une psychologue, d'une secrétaire et de deux médecins, avec des véhicules dédiés pour pouvoir se rendre au domicile des patients. Les patients sont vus au moins deux fois par jour à leur domicile par une infirmière et/ou la psychologue et/ou un médecin ou l'assistante sociale. Cette nouvelle unité disposera de locaux dédiés rue Edouard Vaillant, à côté de la gare de Tours. Elle s'adresse aux patients qui ont une activité professionnelle pour éviter toute désinsertion sociale, professionnelle ou familiale, qui pourraient être liées aux hospitalisations complètes au sein de l'hôpital.

de la clinique Saint-Cœur (groupe Avec) et l'Hospitalet, a franchi une nouvelle étape importante avec la signature, le 15 novembre, d'un compromis pour l'achat du terrain qui l'accueillera. « L'hôpital se porte acquéreur de l'ensemble du terrain pour tous les partenaires », explique Valérie Boismartel, directrice du CH de Vendôme. Coût de l'opération : 600 000 euros pris en charge par l'hôpital. « Il s'agit de deux parcelles qui constituent 22 hectares en tout, dont l'une est encore un terrain agricole et dont le statut doit être révisé dans le prochain plan local d'urbanisme », précise-t-elle. Cette signature est un nouveau jalon symbolique dans la constitution du site unique lancé en 2019. « On rentre dans le concret, affirme Valérie Boismartel. Nous avons lancé des groupes de travail avec la société A2MO, programmatrice, pour affiner les besoins au niveau immobilier. Nous avons arrêté les besoins capacitaires, le nombre de lits, les projections de m², mais il faut aller jusque dans le détail avant de lancer la consultation des architectes. » Le projet devrait encore demander plusieurs années de patience. La première pierre devrait être posée en 2027 et les nouveaux murs fin 2029.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

- 18 %



Le nombre de vaccins contre la grippe remboursés par l'Assurance maladie et la Mutuelle sociale agricole affiche une baisse de 18 % par rapport à l'an dernier en Centre Val-de Loire (chiffre au 10 novembre). Pour rappel : la campagne de vaccination Grippe-Covid 2024-2025 a débuté le 15 octobre et s'achèvera le 31 janvier.

[Plus d'informations sur le site de l'ARS :](#)



Leptospirose : plusieurs cas pris en charge en novembre

La cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'ARS a reçu quatre déclarations obligatoires de leptospirose au mois de novembre. La leptospirose est devenue une maladie à déclaration obligatoire depuis août 2023. 24 cas ont été déclarés en Centre-Val de Loire en 2024 ! Cette maladie se transmet à l'homme par contact de la peau lésée ou d'une muqueuse avec de l'urine d'animaux porteurs de l'infection ou d'un environnement contaminé par cette urine (eau douce, terre humide). Les symptômes varient d'un syndrome pseudo-grippal à la défaillance multiviscérale potentiellement mortelle. Les cas isolés signalés à l'ARS Centre-Val de Loire depuis le début du mois sont notamment survenus chez des personnes travaillant en extérieur et exposées au contact avec des rongeurs ou d'autres animaux (par exemple dans le cadre de travaux agricoles). Vigilance en cas de symptômes évocateurs chez un patient ayant des activités à risque : élevage, abattage, égoutiers, éboueurs, agriculture, horticulture, jardinage, travail du bâtiment, travail de la terre, chasse, pêche en eau douce, canyoning, kayak, baignade ou marche en eau stagnante, courses extrêmes (y compris au retour d'outre-mer).

En cas de détection d'un cas, la déclaration obligatoire est à transmettre au point focal régional de l'ARS (ars45-alerte@ars.sante.fr).

Bronchiolite : le Centre-Val de Loire entre en phase pré-épidémique

Dans son dernier point épidémiologique, Santé publique France observe une augmentation de tous les indicateurs syndromiques liés à la bronchiolite en France. Tandis que l'Ile-de France, les Hauts-de France, les Antilles et la Guyane sont en phase épidémique, le Centre-Val de Loire est entré en phase pré-épidémique. En semaine S46, le nombre de passages pour bronchiolite aux urgences hospitalières est en hausse dans la région.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr



Abonnés de la Lettre Pro : inscrivez-vous pour les vœux de la DG ARS

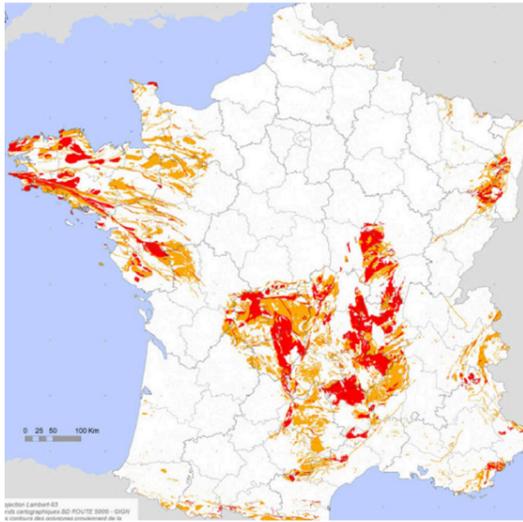
Vous êtes de plus en plus nombreux à lire la Lettre Pro et nous en sommes ravis !

Pour vous remercier et faire plus ample connaissance, nous vous proposons de participer à la soirée des vœux de la Directrice générale de l'ARS qui se tiendra le jeudi 9 janvier à Orléans, de 18h30 à 20h30. Tous nos abonnés et lecteurs pourront s'inscrire : quelle que soit votre activité, votre profession, votre responsabilité dans le système de santé vous êtes le / la bienvenue !

Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles. Aucune invitation ne sera diffusée par mail ni par courrier aux acteurs du système de santé, inscription exclusivement via la Lettre.

[Pour s'inscrire, c'est ici.](#)

Indre : une campagne d'information sur le radon



Pour la troisième année consécutive, trois réunions publiques ont été organisées dans des communes confrontées à une potentielle exposition au radon, un gaz radioactif naturel, issu de la désintégration de l'uranium et du radium, qui est présent dans le sud de l'Indre. Cette année, ces réunions ont eu lieu durant la première quinzaine de novembre à Saint-Benoît-du-Sault, Aigurande et à La Châtre. Selon les cartes établies avec les critères de « potentiel radon » définis par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), 41 communes du sud de l'Indre, proches du Massif central, sont considérées comme exposées au risque du radon, dont 33 sont classées en « zone 3 » – niveau de risque le plus élevé – et huit autres en « zone 2 », soit environ 9 % de la population locale. Ce sont un peu moins de 20 000 habitants du sud du département de l'Indre qui seraient exposés à ce gaz naturel invisible et inodore, qui serait, après le tabac, la deuxième cause de cancer du poumon en France. « Ces réunions sont l'occasion, d'une part, de sensibiliser la population au radon, que ce soit sur sa nature, son risque ou la réglementation applicable, et d'autre part pour ceux qui le souhaitent d'obtenir un dosimètre permettant la mesure du gaz dans leur habitation », explique Julie Bonnet, référente « espace clos et environnement extérieur » à l'ARS Centre-Val de Loire. Dans le cadre de cette campagne, l'ARS et l'association Cap Tronçais invitent les habitants volontaires des secteurs à risque à mesurer la présence de radon dans leur logement en posant les dosimètres pendant la période hivernale, période durant laquelle ce gaz est en plus forte concentration. Un kit et un mode d'emploi sont fournis aux volontaires qui peuvent retourner le questionnaire rempli au Cap Tronçais. 80 dosimètres ont été distribués jusqu'à présent lors de cette campagne. Il est possible de commander un kit auprès de CAP Tronçais par courrier sur simple demande en contactant Sébastien Denizot par téléphone au 04 70 09 00 23, par mail (cap.troncais@orange.fr) ou par

Médicament : une campagne sur la non-prescription



« Le bon traitement, ce n'est pas forcément un médicament ». Alors que les dépenses de médicaments s'envolent – 25,5 milliards d'euros remboursés l'an dernier (+ 3,4 % par an depuis 2021) – l'Assurance Maladie lance une campagne nationale pour sensibiliser les patients aux enjeux de la sobriété médicamenteuse. Et défendre l'idée que consultation ne doit pas toujours rimer avec prescription. Seule une consultation sur cinq n'aboutit pas à la prescription de médicaments en France, selon une récente enquête BVA pour la Cnam. Déclinée en spots, diffusés à la télé et à la radio durant tout le mois de novembre, mais aussi sur les réseaux sociaux et dans les cabinets médicaux avec des [affiches](#) que les médecins pourront y apposer, cette campagne vise à encourager, sans culpabiliser le dialogue médecin-patient sur le sujet. Chaque Français consomme, en moyenne, 41 boîtes de médicaments par an avec bien évidemment de fortes disparités entre les âges (jusqu'à 120 boîtes par an pour les plus de 80 ans !). Selon la Cnam, les médicaments représentent un remboursement moyen de 410 euros par an par patient, avec une forte progressivité quand le patient avance en âge (131 euros en moyenne par an pour les 0-18 ans, 1 075 euros pour les plus de 80 ans !)

Loir-et-Cher : l'ingénierie au service des territoires ruraux



courrier adressé à CAP Tronçais, 14 avenue Nicolas Rambourg, 03360 Saint Bonnet Tronçais

Indre-et-Loire : une école de kinésithérapie va ouvrir à Tours



C'est désormais officiel ! Un nouvel institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) ouvrira à la prochaine rentrée universitaire à Tours. Cette école, dont La Croix-Rouge Compétence aura la charge, accueillera 38 élèves par promotion. La région Centre-Val de Loire ne comptait jusqu'alors qu'une seule école, l'Ecole universitaire de kinésithérapie (EUK), située à Orléans, pour former les masseurs-kinésithérapeutes. L'Ordre régional des masseurs kinésithérapeutes s'est réjoui de cette annonce, le Centre-Val de Loire étant l'une des régions les moins dotées en masseurs-kinésithérapeutes, avec une densité de 90,4 professionnels pour 100 000 habitants (contre 136/100 000 de moyenne nationale). « La création d'un nouvel institut de formation est une excellente chose pour la prise en charge sanitaire de la population », indique le Conseil régional. Former sur le territoire serait la meilleure façon de garder les professionnels lorsqu'ils s'installent. L'Union régionale des masseurs-kinésithérapeutes (URPS MKL) invite pour sa part à la vigilance. Elle souhaite que le projet s'articule pleinement avec l'EUK et dispose d'un nombre suffisant de terrains de stage pour accueillir les étudiants. En septembre prochain, ce sont 153 élèves qui entreront dans la filière de masso-kinésithérapie en Centre-Val de Loire. « La création de cette deuxième école est une opportunité pour augmenter le nombre de masseurs-kinésithérapeutes dans la région et créer une synergie avec l'EUK, en termes de partage d'expertise, pour favoriser la montée en compétences des futurs professionnels », commente Anne Bencteux, directrice des soins à l'ARS Centre-Val de Loire.

De très nombreux acteurs publics de Loir-et-Cher ont répondu présent, le 13 novembre dernier, au Carrefour des Territoires organisé dans la salle du Carroir, à La Chaussée-Saint-Victor, par l'Association des maires du Loir-et-Cher, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et l'Observatoire de l'économie et des territoires. Cette édition était consacrée au thème de l'ingénierie au service des territoires ruraux. « Ce rendez-vous a permis de rappeler que l'ensemble des acteurs du territoire sont aux côtés des maires pour les accompagner dans leurs projets », explique Françoise Moraguez, adjointe au délégué départemental de l'ARS du Loir-et-Cher. L'Agence était présente sur trois stands pour soutenir les collectivités dans leur volonté de créer des conditions de vie et de travail favorables à l'installation et à la fidélisation des professionnels de santé, pour défendre l'urbanisme favorable à la santé et sensibiliser à la problématique de la santé environnementale. « Il y a beaucoup d'énergie dans les territoires ruraux, mais les maires sont souvent esseulés face à des réglementations lourdes, a déclaré le préfet Xavier Pelletier à [La Nouvelle République](#). Notre volonté est de rendre le parcours plus lisible. » Un Guide de l'ingénierie locale a été édité à destination des collectivités, une sorte de guichet unique permettant de lister tous les acteurs et d'orienter les demandeurs.

Réputation : 73 % des maires ont une bonne image des ARS



L'institut IPSOS a dévoilé les résultats d'une étude qu'il a menée pour le compte des directeurs généraux des ARS. Ces derniers ont souhaité connaître l'opinion des maires sur leurs actions, et identifier les défis à relever pour que les politiques de santé puissent se déployer au plus près des besoins des habitants. Les résultats de l'étude indiquent notamment que 73 % des maires ont une bonne image des ARS. 88 % d'entre eux considèrent leur action comme utile.

[En savoir plus sur le site de l'ARS.](#)

EN PRATIQUE

Tout savoir sur le fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes

Créé par la loi 9 mars 2004 visant à prévenir la récidive des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes déjà condamnées, le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV) est un espace de recueil d'informations placé sous la responsabilité du ministère de la Justice. Il vise à prévenir la récidive des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes déjà condamnés, faciliter l'identification des auteurs de ces mêmes infractions, les localiser rapidement et à tout moment. Il rassemble l'identité de la personne, la nature et la date de la décision, et des informations diverses. Un décret du 31 mars 2010 permet aux agences régionales de santé de procéder aux vérifications nécessaires pour prévenir les situations les plus

déliçates et protéger les patients pris en charge dans les établissements de santé publique ou accueillant des enfants en situation de handicap.

De fait, en application d'une instruction du 7 avril 2022 relative à la consultation du FIJ AISV, l'ARS Centre-Val de Loire s'inscrit pleinement dans ce dispositif visant à prévenir le recrutement d'individus condamnés pour des actes de violence à l'encontre de mineurs dans les établissements où ceux-ci sont pris en charge ou accueillis. Dans la pratique, l'ARS Centre-Val de Loire procède à la vérification des noms identifiés et leur éventuelle inscription au fichier par la voie d'un canal de messagerie sécurisée, en veillant notamment à la bonne utilisation et à la sécurité des données conformément aux règles posées par le RGPD. L'Agence joue également un rôle de sensibilisation auprès des contacts en établissement sur les procédures à suivre. Aussi les établissements de santé publique (en pédiatrie, chirurgie pédiatrique et pédo-psychiatrie), dans le cas de nouveaux recrutements et renouvellements de contrats, mutations internes, transmettront la liste des intéressés à l'ARS qui procédera aux mesures de vérifications. De même, les établissements pour enfants en situation de handicap, dans le cadre de nouveaux recrutements et de renouvellements de contrats, procéderont de la même manière. Les établissements seront ensuite informés en cas de condamnation avérée. Les demandes seront transmises à l'adresse mail suivante dans le meilleur des cas par la voie d'une messagerie sécurisée (bluefiles par exemple): ars-cvl-fjaisv@ars.sante.fr.

Les référents FIJ AISV de l'ARS Centre-Val de Loire sont : Clément Ristori, responsable du département des droits et libertés individuelles, et Marie Hallez, adjointe au responsable du département des droits et libertés individuelles.

APPELS À PROJETS

Sécurisation des établissements de santé

« ESMS et Clubs » pour les ESMS accompagnants des personnes en situation de handicap souhaitant développer la pratique d'activités physiques « prolongé jusqu'au 30 novembre »

Renouvellement de la reconnaissance contractuelle des lits identifiés en soins palliatifs (LISP) pour les établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR)

La DRAC et l'ARS Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures pour l'année 2025

Santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie

INCA - Appel à projets 2025 - Plan Zéro Exposition / Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes

AU PROGRAMME

Une formation théâtralisée sur les violences faites aux femmes à Châteauroux

Le **26 novembre**, à 18h, une sensibilisation/formation théâtralisée "Coups de Théâtre" est organisée à la Cité du numérique de Châteauroux sur l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences sur les territoires de santé. Destinée aux professionnels (de santé, de la justice, de l'Éducation Nationale, d'associations, gendarmes et policiers, éducateurs, ...), cette soirée se déroulera sous forme d'une représentation théâtrale suivie d'un débat avec la salle. Elle sera animée par Alan Boone, comédien et metteur en scène, et le Dr Sylvie Osterreicher, médecin généraliste et légiste au Centre hospitalier de Blois. Entrée libre.

Webinaire sur les infections urinaires :

Le **27 novembre 2024**, de 19h à 20h, le Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb)

Un spectacle pour partager la vie d'un ado « dys »

Le **28 novembre** 2024, à 19h30, la CPTS Châteauroux and Co, organise une soirée spectacle « Dys sur Dix », à la Maison des Loisirs et de la Culture de Châteauroux (7 avenue Daniel-Bernardet). Ce spectacle, présenté par la Compagnie de l'association PIHPOH, a vocation à nous faire partager le vécu d'un ado avec ses troubles "dys" et en particulier, la dyspraxie. Entrée libre et gratuite. Ouvert à tous - À partir de 9 ans. Inscription recommandée via la billetterie en [cliquant sur ce lien](#)

Un forum pour les lycéens sur les métiers du soin au CHIC d'Amboise

Le **29 novembre**, la Direction des soins du centre hospitalier Amboise & Chateau-Renault organise un forum pour présenter les métiers du soins à une soixantaine d'élèves de 1re ST2S du Lycée Léonard de Vinci d'Amboise (Indre-et-Loire). Les élèves seront

Centre-Val de Loire organise un webinaire sur les infections urinaires. Ce webinaire s'adresse à tous les professionnels de santé. Inscription gratuite et obligatoire via le [lien suivant](#) : Un lien Zoom vous sera envoyé après inscription.

Une conférence ergothérapie à Issoudun

Le **28 novembre** de 10h à 12h, à la Maison d'Expression et des Loisirs d'Issoudun – rue des tous les Diabes, une conférence ergothérapie pilotée par l'association SIEL BLEU et cofinancée par la CARSAT est organisée dans le cadre du programme « post chute, du domicile APA au collectif Ergo ». Lors de cet atelier, l'ergothérapeute de « Merci Julie » présentera différentes solutions permettant d'aménager son logement pour y vivre confortablement et en toute sécurité ainsi que les aides existantes pour financer leurs projets d'adaptation. Inscription par téléphone au 06.21.95.15.59 ou par mail : adrien.menager@sielbleu.org

répartis en deux groupes, 30 seront accueillis sur l'IFSI/IFAS pendant que les 30 autres seront sur l'hôpital sur le site d'Amboise et vice et versa à la mi-journée. Des étudiants en soins infirmiers, des professionnels soignants, des cadres de santé du secteur sanitaire, du secteur médico-social et de la formation seront mobilisés pour répondre aux questions des jeunes. « Ce forum a pour finalité de donner envie aux lycéens de s'orienter vers les métiers du soin, explique Laurence Guérineau, directrice des soins au C.H.I.C Amboise et Château-Renault Cette action est en lien avec les mesures d'attractivité et de promotion des métiers soutenues par l'ARS. »

Une journée de formation sur le « aller vers » à Orléans

Le **29 novembre**, à partir de 8h30, une journée de partage entre professionnels de la prévention et du soin du secteur social et médico-social est organisée à la médiathèque d'Orléans consacrée à l'« Aller-vers », comment intervenir hors les murs des institutions ? La journée s'articulera autour de différents temps d'échanges et de table-rondes autour de cette thématique. Cliquez ici pour découvrir [le programme](#). [inscription via ce lien](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Rémi Fauquemberg, président du CAROMU

Le directeur du CH Jacques Cœur de Bourges a été élu président du Comité d'allocation des ressources et d'organisation territoriale de la médecine d'urgence (CAROMU). Rémi Fauquemberg, 39 ans, succède au Pr Said Laribi, chef du pôle Urgences – Médecine légale au CHU de Tours. Rémi Fauquemberg aura pour binôme médecin le Dr Akli Chekroun comme vice-président de cette instance, qui rassemble une vingtaine de représentants des établissements publics et privés, des syndicats de médecins urgentistes et des usagers. Le CAROMU est notamment chargé de donner un avis consultatif à l'ARS sur la répartition du budget alloué aux 27 services d'urgence de la région (dont deux pédiatriques, 22 services d'urgences adultes publics et trois privés). « Les urgences sont un sujet qui me tient à cœur. J'entends poursuivre, dans le dialogue, le travail initié par le Pr Laribi, explique le directeur du CH Jacques Cœur. Nous devons porter collectivement de nombreux enjeux sur les sujets liés à l'offre de soins urgents, en amont avec la régulation par la médecine de ville et le SAS, l'accès aux urgences par le SAMU, mais aussi en aval avec la gestion territoriale des lits, sans oublier l'hélicoptère (cinq hélicoptères à l'échelle de la région). »



Dr Sophie Balcon, présidente du CAROSMR

Cheffe de service SSR gériatrique au CHU Orléans, le Dr Sophie Balcon, 60 ans, a été élue présidente du Comité consultatif d'allocation des ressources de l'offre de SMR (CCAROSMR). Elle succède au Pr Bertrand Fougère, professeur de gériatrie et de gérontologie au CHRU de Tours. Constitué de 10 membres des établissements autorisés en SMR (publics, privés et privés à but non lucratif) mais aussi de deux représentants d'usagers, le CCAROSMR est une instance consultative chargée de donner un avis sur la répartition des financements alloués aux établissements de soins médicaux et de réadaptation de la région. « Certains vont perdre, d'autres vont gagner et le choix a été fait de soutenir les établissements qui ont une hausse d'activité dans la journée ou de nombre de séjours », confie le Dr Balcon. Au-delà des chiffres du budget, la gériatre entend par ailleurs « rappeler les besoins de santé de la population de la région ».

LA SANTÉ RECRUTE



Gestionnaire soins ambulatoires et animation territoriale H/F

Gestionnaire administratif H/F - Orléans

Chef de projet performance des établissements de santé H/F - Orléans

Cadre de santé formateur/trice IF Santé Chartres

Sage-femme à Pithiviers, MSP du Grand Saint Laurent

Médecin généraliste au centre de santé municipal de Saint Pierre des Corps

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 49 du 22 novembre 2024
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)